

# LA FORÊT, SA FILIÈRE ET LEURS LIENS AU TERRITOIRE : LES GRANDES LIGNES DE LA DÉMARCHE DE PROSPECTIVE COORDONNÉE PAR L'INRA

M. SEBILLOTTE

Le rapport complet en 2 tomes "*Prospective : la forêt, sa filière et leurs liens au territoire*", édité par l'INRA, a été largement diffusé.

Il est disponible auprès de :

INRA - Délégation permanente à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective — 147, rue de l'Université — F-75338 PARIS CEDEX 07.



Il semble clair que, depuis quelques années, le cahier des charges de la gestion forestière se transforme et se complexifie. Les espaces boisés gardent les mêmes fonctions qu'autrefois mais l'importance relative de celles-ci change, donnant en particulier une plus grande résonance à certains rôles traditionnellement considérés comme non marchands. La mondialisation croissante pèse aussi bien sur l'exploitation économique des forêts que sur les impacts écologiques des autres activités humaines. Ainsi émerge l'idée d'une responsabilité collective et planétaire renforcée sur ces espaces.

Les acteurs forestiers ne peuvent se contenter d'être de simples spectateurs face à de tels changements. Particulièrement dans le domaine scientifique où toute nouvelle orientation ne commence à porter ses fruits qu'après la durée nécessaire à l'aboutissement de travaux conséquents de recherche, il est indispensable de se préparer aux évolutions du contexte économique et socio-culturel, sinon de les anticiper. À leur tour, les gestionnaires pourront alors mieux accompagner les mutations en cours.

Il est ainsi apparu souhaitable de prolonger un certain nombre de travaux déjà réalisés durant la dernière décennie. C'est pourquoi le président du Conseil supérieur de la Forêt et des Produits forestiers et celui de l'Institut national de la Recherche agronomique (INRA) sont convenus d'engager une opération de prospective sur la forêt et le bois. La Délégation à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective de l'INRA a été chargée de conduire ce travail. Elle s'est acquittée de cette tâche en étroite relation avec la Direction de l'Espace rural et de la Forêt du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et avec le concours de nombreux partenaires.

## **LA PROSPECTIVE : UNE CERTAINE FAÇON D'ENVISAGER LE LONG TERME**

La prospective a pour but de formuler les questions qui donnent à réfléchir et permettront aux décideurs de mieux mesurer les enjeux et les conséquences des orientations qu'ils envisagent.

Avec la simplification et l'intensification des échanges de personnes, de biens et de connaissances, le domaine d'action de chacun s'est élargi, mondialisé. Dès lors qu'elles émergent, les idées sont diffusées de manière accélérée. Par ailleurs, il n'existe guère aujourd'hui de problèmes qui puissent être isolés. Ils résultent au contraire de phénomènes largement interdépendants qu'il importe de saisir dans toute leur complexité.

Les évolutions s'effectuent ainsi à long terme selon une succession de mutations entre lesquelles les changements sont plus progressifs. Les méthodes de prévision, de projection, voire certaines méthodes de modélisation, sont principalement adaptées à la perception des tendances et conviennent encore à une analyse conduite sur quelques années ; mais elles saisissent mal les changements d'ordre structurel et ne suffisent plus pour élaborer une stratégie à un horizon mesuré en décennies. Pour envisager un avenir dépassant les dix à vingt ans, il est donc nécessaire de recourir à la prospective qui continue, évidemment, à s'intéresser aux tendances lourdes mais prétend également identifier les ruptures possibles dans les évolutions en cours.

Il n'existe pas un, mais plusieurs futurs possibles qui dépendent de la volonté des acteurs et de leur capacité à anticiper, accompagner ou contrarier certaines tendances. La prospective se propose d'en fournir une représentation sous la forme, en général, de plusieurs scénarios dont la définition repose sur des hypothèses qualitatives aussi bien que quantitatives et sur une trame logique les reliant. La maxime de Jean ROSTAND selon laquelle « *on ne peut prévoir l'avenir, mais on peut s'y préparer* » prend alors tout son sens.

## **UNE ŒUVRE COLLECTIVE DE LONGUE HALEINE FONDÉE SUR DES PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES**

En dépit des difficultés sous-jacentes aux observations qui précèdent, la prospective peut s'appuyer aujourd'hui sur un certain nombre de méthodes éprouvées qui prétendent à la fois à la rigueur et à l'imagination. Ces deux qualités, qu'il n'est évidemment pas aisé d'associer, contribuent en effet largement à l'efficacité d'une démarche qui doit éviter de faire siennes les idées reçues, d'une part, et qui tente, d'autre part, de faire émerger des considérations originales et pertinentes. Parmi les méthodes disponibles, figure celle des "scénarios" qui a été utilisée dans le cas qui nous occupe.

Dans une telle approche, le rôle des experts est irremplaçable. Si la mise en forme des résultats et la structuration de la démarche doivent beaucoup à l'action efficace d'une cellule d'animation et d'un comité de pilotage, le contenu de base provient surtout de trois groupes de travail. L'un s'est attaché à décrire l'état de la filière-bois pour mieux apprécier la situation actuelle. Le second est venu alimenter l'analyse prospective dans les quatre domaines du matériau bois, des industries et marchés du bois, des institutions et des rôles non marchands de la forêt. Quant au troisième groupe, il a eu pour tâche d'esquisser les conséquences et priorités pour la recherche. Une centaine de personnes ont ainsi été impliquées dans cette opération, qui émanent d'organismes administratifs, scientifiques, associatifs, professionnels, industriels ou forestiers.

Finalement, c'est un travail de trois années qui se trouve réuni dans le rapport en deux tomes publiés en février dernier.

## **UN ÉTAT ACTUEL, DEUX AXES DIRECTEURS, QUATRE SCÉNARIOS PRINCIPAUX**

L'analyse de la situation actuelle de la filière-bois française, replacée dans son contexte international, permet de mettre en évidence deux idées force à partir desquelles s'est structuré l'ensemble de la démarche.

La première constate un intérêt marqué de la société pour la gestion et le devenir de la forêt. Celui-ci se manifeste en particulier vis-à-vis des ressources tropicales menacées par la déforestation et la croissance démographique, au niveau du bois de feu considéré comme source utile et commode d'énergie, dans des concepts tels que ceux de puits de carbone, de réservoir de biodiversité ou de château d'eau. Ce regain d'attention portée à la forêt s'accompagne d'une diversification des acteurs impliqués dans les processus décisionnels, de l'émergence d'enjeux plus collectifs et d'une considération accrue de toutes les fonctions de la forêt.

Cette constatation conduit à identifier pour le futur, sur un axe politique et social, deux alternatives selon que le bois reste la principale production de la forêt ou, au contraire, qu'il n'intervienne qu'à titre accessoire, d'autres rôles déterminant alors la gestion.

La seconde idée force du rapport est fondée sur la notion de filière-bois, c'est-à-dire sur la réalité et l'intensité du partenariat entre les gestionnaires de la ressource et ses utilisateurs. Elle est mise en évidence par le fait qu'il n'existe qu'une très faible intégration au sein de la filière et que l'offre de matière première apparaît fortement dispersée, donc peu adaptée à une collecte industrielle performante. Elle amène à s'interroger sur l'origine française ou non des bois traités par l'industrie sur le territoire national et, inversement, sur les débouchés des produits forestiers récoltés dans l'hexagone. Cette interrogation porte surtout, dans un premier temps, sur la qualité des liens entre les grosses industries du bois implantées en France et la ressource forestière française. Mais elle est susceptible de s'étendre, dans un second temps et un contexte de détérioration, en direction d'activités moins concentrées. Elle s'explique par une évolution technologique, économique, commerciale et non par une pression sociale.

## La forêt, sa filière et leurs liens au territoire

Comme précédemment, il en résulte deux alternatives opposant, sur un axe économique et industriel, la réalité d'une filière-bois dans laquelle les besoins de l'industrie du bois restent satisfaits à un niveau élevé par l'exploitation de la forêt française, et celle qui se caractérise par un découplage au moins tendanciel entre la forêt et l'industrie.

Le croisement de ces deux axes permettant de différencier chacun deux alternatives conduit ainsi à distinguer quatre scénarios, volontairement bien tranchés, qui se trouvent schématisés sur la figure 1 et successivement décrits ci-après.

Figure 1

### CROISEMENT DES DEUX AXES SÉPARANT CHACUN DEUX ALTERNATIVES ET DÉTERMINANT ENSEMBLE QUATRE SCÉNARIOS

	Découplage forêt industrie Enjeu territorial	Couplage forêt industrie Filière-bois
Valorisation prioritaire du bois	Scénario I Ressource en bois d'œuvre	Scénario II Industrie et multifonctionnalité
Valorisation prioritaire des autres fonctions	Scénario III Tout territorial	Scénario IV Séparation des espaces et des fonctions

Dans une perspective à plus long terme, le rapport propose une grille élargie à quatre fois quatre, soit seize scénarios dérivés des quatre options initiales. Nous nous en tiendrons cependant ici, de manière extrêmement résumée, au cadre de base de la figure 1.

#### Scénario I : Ressource en bois d'œuvre

Bien que la production de bois, essentiellement de bois d'œuvre, reste dans ce cas la principale fonction de la forêt, ce premier scénario est marqué par une tendance au découplage entre les espaces boisés et la grosse industrie. Cette situation est susceptible d'être engendrée par une adaptation insuffisante ou trop lente des structures de la forêt, de l'exploitation forestière, des scieries et des marchés de bois ronds face aux besoins d'une industrie internationale par ses capitaux, placée dans un contexte mondial et contrainte de se concentrer rapidement et considérablement. Dans un premier temps, cette dernière serait ainsi conduite à s'approvisionner de plus en plus sur un marché mondial dopé par la diminution des coûts de transport et la plus grande facilité des échanges. Dans un second temps, il n'est pas exclu qu'interviennent des délocalisations amenuisant considérablement le poids des industries du bois sur le sol national.

Dans ce scénario, le bois reste la principale production de la forêt, mais essentiellement sous sa forme bois d'œuvre de qualité, la grosse industrie ayant du mal à s'approvisionner sur le marché français. Ses deux moteurs sont culturel et économique ; d'une part la production de bois a toujours été la principale fonction de la forêt et garde une place importante dans les mentalités ; d'autre part elle constitue une source essentielle de financement de la sylviculture, au moins tant que les autres fonctions de la forêt ne sont pas rémunérées à leur juste valeur. Cependant, les petits bois trouvent de moins en moins preneur et certaines formations boisées, voire certains territoires, se trouvent délaissés.

Pour beaucoup d'experts, il s'agit là du scénario naturel, répondant aux tendances actuellement en œuvre dans notre pays.

La situation ainsi esquissée a cependant toutes raisons d'être instable et de conduire, au bout d'un certain temps, à l'un des trois autres scénarios. On note en effet la fragilité d'un système reposant sur une ressource principale, le bois, qui serait de moins en moins valorisée en France. Il s'ensuivrait probablement tôt ou tard des difficultés d'écoulement et une chute des cours. Ne parvenant

plus à vendre leurs produits connexes, les scieries subiraient une chute de rentabilité ou de compétitivité. De tendanciel, le découplage entre la forêt et l'industrie deviendrait effectif. La production de bois perdrait une part significative de l'avantage économique qu'elle possède actuellement par rapport aux autres usages. La pression sociale achèverait alors l'inversion des priorités entre les différentes fonctions de la forêt. Même si certains pensent qu'une situation instable peut très bien durer et si d'autres font remarquer que l'industrie s'adaptera aux ressources existantes, beaucoup envisagent ainsi une transition plus ou moins progressive en direction des deux scénarios dans lesquels le bois perd son caractère de production principale des forêts. La dernière hypothèse envisageable serait alors un retour, à la faveur d'une action volontariste, au scénario II dans lequel le bois reste primordial grâce à une bonne synergie entre forêt, industrie et environnement.

### **Scénario II : Industrie et multifonctionnalité**

Si l'on admet que le scénario précédent est celui vers lequel tend naturellement aujourd'hui le secteur forestier français, alors le maintien et le renforcement d'une liaison forte entre l'industrie et la forêt ne peuvent résulter que d'une action volontariste en faveur des activités de transformation du bois de trituration comme du bois d'œuvre, intégrant des préoccupations sociales et environnementales. Ainsi, la production de bois en liaison étroite avec le respect des besoins de l'industrie occupe, dans le scénario II, une place prépondérante qui n'exclut cependant pas les autres fonctions : la gestion forestière y est multifonctionnelle.

Ce scénario correspond aux vœux d'un grand nombre de participants au travail de prospective : il maintient les emplois industriels, respecte l'environnement, permet l'accueil du public, garantit le financement de la gestion. Il suppose cependant que plusieurs conditions soient respectées et par exemple qu'il soit envisageable, dans les faits, d'assurer la coexistence des diverses fonctions de la forêt, que les surcoûts correspondants puissent effectivement être assumés, enfin que les industries parviennent à rester compétitives dans un contexte mondial très concurrentiel et trouvent donc, dans le contexte national, les ressources dont elles ont besoin. Il s'agit bien d'un scénario filière.

Plusieurs types de mesures seraient nécessaires pour asseoir un tel scénario dans la réalité. Parmi ces mesures, un premier ensemble vise à changer les pratiques lorsque celles-ci apparaissent engendrer un handicap. Il faut alors se poser par exemple la question de savoir s'il ne serait pas souhaitable de favoriser une meilleure structure de la propriété forestière, de développer les ventes de bois à bord de route, de multiplier les centres de tri des bois exploités, d'aider à la fois à la constitution de grosses unités de sciage dans un cadre industriel et au maintien de petites scieries à des fins d'aménagement du territoire, de développer la contractualisation entre industriels et forestiers,...

En parallèle à de telles améliorations, des modifications plus importantes sont envisageables, comme celles qui conduiraient à une intégration des activités forestières et industrielles, soit en favorisant l'entrée des propriétaires forestiers dans le capital industriel, soit en incitant les grands groupes industriels à investir en forêt.

On note que ce scénario ne pose *a priori* aucun problème majeur de financement puisque, effectuée sous des contraintes environnementales raisonnables, la fonction "production de bois" assure l'essentiel de l'entretien de la forêt.

### **Scénario III : Tout territorial**

Dans ce scénario, les motivations politiques et sociales vont à l'encontre d'une gestion forestière jugée trop intensive et prêtent surtout attention aux fonctions autres que la production de bois. La forêt est ainsi avant tout productrice de services environnementaux. Le bois reste un produit important mais il n'est plus considéré comme majeur. Ce fait constitue un facteur aggravant vis-à-vis du découplage entre forêt et industrie, qui n'était que tendanciel dans le scénario I et devient effectif dans celui-ci, affectant l'ensemble de la filière industrielle, activité de sciage comprise.

Sur le terrain, la gestion forestière consiste alors à assurer la multifonctionnalité des espaces boisés, qu'il est possible d'asseoir d'autant plus facilement que la production de bois ne joue plus un rôle prédominant. Cependant, les autres fonctions ne sont pas toutes compatibles entre elles : des arbitrages doivent être rendus, des conflits circonscrits et réglés. L'échelle spatiale à laquelle la multifonctionnalité doit être assurée prend toute son importance, de même que le niveau de développement de chaque fonction.

Au niveau central, la politique forestière devient une politique interministérielle concernant aussi bien l'aménagement du territoire, l'environnement, le tourisme, l'éducation nationale que l'agriculture, tandis que le rôle de l'industrie régresse.

Le problème essentiel qui se pose est celui du financement d'un tel contexte. On exclut dans ce scénario la rémunération directe des fonctions autres que la production de bois (qui se maintient quand même pour une petite partie). La forêt se trouve alors soit entretenue par des transferts publics issus de l'impôt direct, d'une taxe nationale ou de prélèvements locaux, soit laissée à elle-même comme espace naturel faisant l'objet d'un entretien minimal. Il serait d'autant plus difficile de mettre en place un financement public que son ampleur devrait compenser une carence manifeste en revenus du bois. Inversement, une gestion minimale est susceptible d'être insuffisante pour maintenir certaines fonctions et pour lutter aussi bien contre l'effet de serre que contre les incendies.

Enfin, il est probable que l'emploi supplémentaire engendré par un développement des fonctions environnementales et récréatives resterait largement en dessous des pertes d'emplois enregistrées dans l'industrie du bois et que la chute des revenus forestiers entraînerait une baisse du prix des forêts.

### **Scénario IV : Séparation des espaces et des fonctions**

Dans ce scénario, la majeure partie des forêts françaises, c'est-à-dire de l'ordre des deux tiers de leur surface, possède un objectif principal d'ordre environnemental ou récréatif. En revanche, la production de bois caractérise de façon assez exclusive le dernier tiers dans lequel la faiblesse des contraintes réglementaires permet d'augmenter suffisamment la productivité pour satisfaire les besoins en bois de la France au niveau actuel, sans entrer toutefois dans une intensification à outrance. Ce cas s'apparente concrètement à celui de la Nouvelle-Zélande.

La forêt de production alimente ainsi une industrie florissante dont l'existence profite aussi aux autres formations où le bois, bien qu'exploité à titre accessoire, reçoit aisément un débouché, contrairement à la situation du scénario III.

La spécialisation est susceptible d'être étendue aux autres fonctions, par exemple à l'épuration des eaux, aux loisirs, à l'urbanisme. Elle évite l'interaction entre des objectifs contradictoires et ignore ainsi la plupart des litiges qui peuvent être attendus dans chacun des trois autres scénarios. Cependant, elle reporte la complexité de l'arbitrage entre fonctions de l'échelon du gestionnaire direct vers celui de l'État. La tâche de ce dernier est claire si les différentes catégories de forêts sont constituées en grandes zones ; elle apparaît également relativement aisée lorsque le cahier des charges de la fonction propre à chaque zone est peu contraignant ; elle s'avère au contraire d'autant plus complexe (et coûteuse) que les diverses spécialisations sont intimement imbriquées entre elles selon une fine maille territoriale et qu'elles sont conduites de manière intensive.

Ce quatrième scénario est riche au plan économique. Il est tout d'abord susceptible d'entraîner le monde agricole dans son sillage, par exemple pour la mise en culture de taillis à courte rotation ou de plantes à fibres papetières. Il devrait contribuer ensuite largement au développement de l'emploi puisque, non seulement il garantit la vitalité des activités de transformation du bois mais encore il crée de nouveaux emplois en liaison avec les fonctions environnementales et récréatives de la forêt. Enfin, son financement semble assuré et peu contraignant dans la mesure où la plupart des fonctions possèdent un caractère rémunérateur. Tout au plus existe-t-il un risque que certains espaces, ne pouvant être concernés par aucune des filières spécialisées, soient abandonnés à leur évolution propre.

## UNE DÉMARCHE À PROLONGER

À bien des égards, un tel travail mérite d'être poursuivi.

La finalité de la démarche engagée par l'INRA était scientifique. Le rapport a dégagé différentes conséquences pour la recherche. Il a distingué tout d'abord les cinq grands domaines thématiques des écosystèmes forestiers, des ressources génétiques, de la sylviculture, des produits ligneux, enfin de l'économie et de la politique de la filière. Pour chacun d'entre eux, il a ensuite, de manière encore succincte, dressé les orientations de recherches prioritaires communes aux situations correspondant aux quatre scénarios, puis celles qui sont spécifiques à chaque scénario. Ce premier travail est ainsi une base de réflexions ultérieures. C'est la raison pour laquelle 130 chercheurs de l'INRA, auxquels s'étaient joints quelques invités d'autres organismes, se sont réunis fin octobre près d'Annecy pour réfléchir, sur de telles bases, à l'élaboration du schéma directeur du département Forêts et Milieux naturels de l'INRA.

L'organisation des travaux et la rédaction du rapport ont bien mis en évidence certaines imperfections dans la connaissance de la situation actuelle et de son évolution récente. Or, on ne peut penser l'avenir qu'à la condition de mieux connaître le passé et le présent. Des progrès sont encore nécessaires, notamment dans les domaines économique, sociologique et dans la connaissance des stratégies industrielles à l'étranger, même si des avancées ont été réalisées dans le cadre même de la démarche de prospective.

Le travail réalisé a bien évidemment pris en compte l'environnement international avec l'évolution des marchés mondiaux, les risques de délocalisation industrielle, la globalisation de l'économie, l'origine et le transfert des capitaux ou les aspects monétaires, entre autres. La filière analysée reste cependant circonscrite au territoire national. Une prospective de l'évolution internationale du secteur reste clairement à faire.

L'élaboration des scénarios a donné lieu à de nombreux débats au sein des ateliers et du Comité de pilotage. Ceux-ci ne se sont pas achevés avec la publication du rapport dont une vertu, et non des moindres, est sans doute de les avoir fait éclore. Tout en assurant une certaine forme de veille sur l'évolution de la filière, il faut au contraire poursuivre la discussion et susciter des rencontres régulières entre les différentes tendances et professions qui se sont exprimées tout au long des travaux et des réflexions. Par ailleurs, s'attachant à observer le monde réel et à anticiper son avenir pour déboucher sur des approches scientifiques, une telle œuvre constitue un trait d'union entre les problèmes rencontrés dans la réalité et les questions que se pose la science, ou encore entre l'homme de terrain et le chercheur. La démarche de prospective qui a été réalisée doit ainsi devenir un outil de dialogue et une manière de mieux construire la demande sociale.

M. SEBILLOTTE  
Directeur scientifique  
Délégation permanente à l'Agriculture  
au Développement et à la Prospective  
INRA  
147, rue de l'Université  
F-75338 PARIS CEDEX 07

## BIBLIOGRAPHIE

SEBILLOTTE (M.), CRISTOFINI (B.), LACAZE (J.-F.), MESSÉAN (A.), NORMANDIN (D.). — Prospective : la forêt, sa filière et leurs liens au territoire. Tome I : Système et scénarios ; répercussions pour la recherche, 257 p. Tome II : Rapport des ateliers, 130 p. — Paris : Institut national de la Recherche agronomique (INRA), 1998.





## PROEMIO

Acaban de ser elaborados en 1998 dos informes que reúnen un cierto número de reflexiones sobre la situación forestal francesa y trazan pistas de acción en el sector de la investigación, con uno de ellos, y en el de la política con el otro. Este número de la *Revue forestière française* les ha sido enteramente consagrado.

El primero, cronológicamente, ha sido publicado en febrero por el Instituto nacional de la Investigación agronómica (INRA) bajo el título « *Prospectiva : el bosque, sus ramificaciones y sus relaciones con el territorio* ». Ha sido realizado bajo la dirección y la responsabilidad del Sr Don Michel SEBILLOTTE y con la contribución de un buen centenar de personas concernidas por el bosque, los ambientes naturales y por el sector industrial, comprendiendo esos sectores bajo los ángulos variados de la política, de la acción asociativa, de la administración, de la investigación y de la gestión. Aunque su finalidad sea científica, ese informe concierne, esencialmente, a quienes se interesen por el sector forestal y su porvenir. Como ya ha sido objeto de una publicación que ocupa, en dos tomos, casi 400 páginas, constituye una mera noticia, firmada por el responsable del informe, que nos ha parecido útil comunicar a nuestros lectores.

El segundo es el resultado de una misión que fué confiada, a finales del año 1997, por el Primer Ministro Lionel JOSPIN al Sr Don Jean-Louis BIANCO, a fin de despejar las grandes orientaciones de un proyecto de Ley de modernización forestal. Ha sido remitido al Primer Ministro el 25 de Agosto último. Como ex-Ministro, como Presidente del Consejo general de los Alpes de la Alta Provençe, como Diputado de dicho Departamento y Alcalde de Digne, su autor estaba perfectamente cualificado para asumir tal tarea, puesto que fué también, durante varios años, Presidente del Consejo de Administración de la Secretaría nacional de Bosques (ONF). Proponiendo una visión implicada del sector forestal francés, él ha escogido un título resueltamente optimista : « *El bosque : una oportunidad para Francia* ». Como el informe redactado en 1977 por Bertrand de JOUVENEL, por cuenta de los Ministerios de Agricultura y del Medio Ambiente, a la demanda del Primer Ministro Raymond BARRE (*Revue forestière française*, n° especial 1978), o el de Roger DUROURE satisfaciendo en 1981 una misión que le confió igualmente el Primer Ministro Pierre MAUROY (*Revue forestière française*, n° especial 1982), era indispensable que ese documento se integrase y fuera rápidamente puesto en conocimiento de los lectores de la *Revue forestière française*. Se realiza así, en efecto, un balance, en 24 capítulos, del estado actual de la Francia forestal, sugiriendo un conjunto de medidas que serán probablemente objeto de una muy gran atención del Gobierno, del Parlamento (durante los debates sobre el próximo proyecto de Ley forestal) o simplemente del círculo forestal. Las propuestas del Sr Don Jean-Louis BIANCO abren una ocasión, a no desaprovechar, de una necesaria renovación de la política forestal en nuestro país.

Ambos informes se revelan finalmente muy complementarios. Como ya se ha dicho, persiguen una finalidad científica, uno de ellos y política el otro. Los dos parten de la constatación de la actual situación forestal francesa. Pero en uno de los casos se trata de contemplar diversos futuros posibles, para prepararse a ellos, estableciendo las bases del conocimiento que permitirá adaptarse lo mejor posible a las nuevas condiciones, mientras que en el otro caso conviene escoger el porvenir más deseable y proponer medidas susceptibles de asegurarlo. Es útil señalar, desde luego, que Jean-Louis BIANCO consagra el capítulo cuarto de su informe a la gestión prospectiva, dirigida por Michel SEBILLOTTE, para dar de ella su propia interpretación. Era pues lógico que se reagrupasen en un mismo número las dos interpretaciones, una resumida y la otra íntegra. Teniendo lugar de análisis político la breve noticia de prospectiva.

La Redacción